

### HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTES				
Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnel	Locaux à usage commercial ou industriel	Terrain à bâtir	cession de bail
Jusqu'à 46000 €	5 000 €	10%	10%	10%
Jusqu'à 76000 €	10% maximum	10%	10%	10%
Jusqu'à 122000 €	8% maximum	10%	10%	10%
Jusqu'à 152000 €	6% maximum	10%	10%	10%
Jusqu'à 350000 €	5% maximum	10%	10%	10%
Au-delà de 350000 €	4% maximum	10%	10%	10%

LOCATIONS		
Type de location	A charge propriétaire	A charge locataire
Habitation principale	Tarif selon loi ALUR *	Tarif selon loi ALUR *
Professionnel	trois loyers hors charges	trois loyers hors charges
Etat des lieux seul	Tarif selon loi ALUR *	
<b>Honoraires de rédaction des actes :</b>		
locaux nus :	150 €	170 €
locaux meublés :	150 €	170 €

Estimation comparative succincte avec fourchette de valeur et remise d'un écrit simple : 180 €  
TTC

Tous nos tarifs sont TTC

\* LOI ALUR (décret 2014-890 du 1er août 2014)

Visite + constitution du dossier + rédaction du bail

secteur CUS 10 € TTC /m2 hab

secteur hors CUS 8 € TTC /m2 hab

Etat des lieux 3 € TTC /m2 hab

## GESTIONS

7% TTC des encaissements

Assurance loyer impayé avec protection juridique, en option: 2,8% des encaissements

Assurance vacance locative: 2% des encaissements

Assurance propriétaire non occupant ( PNO ): 60€ pour un appartement

115€ pour une maison